

Les centres de gestion  
de la région  
Centre-Val de Loire

Le centre de gestion  
de la Gironde pour la Nouvelle  
Aquitaine

Le centre interdépartemental  
de gestion  
de la Petite Couronne

Le centre de gestion  
d'Ille et Vilaine pour la région Grand  
Ouest

Le centre interdépartemental  
de gestion  
de la Grande Couronne

Le centre de gestion de  
Seine-et-Marne

Le centre de gestion  
du Rhône et de la métropole de Lyon  
pour la région Auvergne Rhône-  
Alpes

Co-organisent

## LE CONCOURS DE MONITEUR-EDUCATEUR ET INTERVENANT FAMILIAL TERRITORIAL SESSION 2026

### FILIERE MEDICO-SOCIALE – CATEGORIE B

Période d'inscription	Clôture des inscriptions	Dates de l'épreuve orale d'admission
<b>Du 9 septembre 2025 au 15 octobre 2025</b>	<b>23 octobre 2025</b>	<b>Les 18 et 19 février 2026</b> Au centre de gestion du Loiret et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement

- Les dossiers d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national : [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr). Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image.
- La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. **En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le 23 octobre 2025, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.**
- Le centre de gestion du Loiret se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats.
- Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au **17 janvier 2026**.

Contact : [concours@cdg45.fr](mailto:concours@cdg45.fr)

### Nombre de postes ouverts fixé à 73 répartis comme suit :

Spécialités	Total
Moniteur-éducateur	<b>52</b>
Technicien de l'intervention sociale et familiale	<b>21</b>
<b>Total</b>	<b>73</b>

### Conditions d'inscription

Le concours externe sur titres avec épreuve est organisé dans 2 spécialités :

- **Spécialité « moniteur-éducateur » :** candidats titulaires du diplôme d'Etat de moniteur-éducateur
- **Spécialité « technicien de l'intervention sociale et familiale » :** candidats titulaires du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale.

A titre dérogatoire à la condition de diplôme, le concours externe est ouvert :

- aux pères ou mères de 3 enfants ;
- aux sportifs, juges et arbitres de haut niveau ;
- aux possesseurs d'un autre diplôme que celui requis, d'une équivalence de diplôme ou d'expérience professionnelle.